



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 02/02/2021

ALERTE ORANGE CRUES BOUTONNE AMONT

Une **alerte CRUE de niveau ORANGE** est annoncée par le Service de prévision des crues pour le tronçon de la **Boutonne Amont** à compter du 3 février.

Un nouveau front pluvieux est attendu ce soir avec de nouvelles précipitations annoncées, sur le territoire de la Boutonne, pour la soirée du mardi 02 février jusqu'à demain, mercredi 03 février, en fin de matinée.

Avec les cumuls de pluies déjà tombés et ceux prévues, la crue significative va se poursuivre et les débits de la Boutonne amont vont continuer d'augmenter. A **Saint Jean d'Angély**, le niveau d'eau pourrait atteindre 10m50 demain à 13h.

Pour rappel, les tronçons de la **Dronne aval et de la Charente aval** sont toujours en **alerte ORANGE**.

Le préfet de la Charente-Maritime a alerté les municipalités et l'ensemble des acteurs concernés afin que toutes les dispositions soient prises pour assurer la sécurité de tous.

Le préfet appelle la population résidant aux abords des cours d'eau à la plus grande vigilance.

Rappel aux usagers concernant les risques d'inondations :

Ces risques appellent une vigilance accrue de la part de tous.

A l'annonce de la montée des eaux :

- Fermer portes, fenêtres, soupiraux, aérations, pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts ;
- Couper l'électricité et le gaz pour éviter électrocution ou explosion ;
- Monter dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, lampe de poche, vêtements chauds, vos médicaments pour attendre les secours dans les meilleures conditions ;
- Ne pas prendre l'ascenseur pour éviter de rester bloqué ;
- Ne descendez pas dans les sous-sols ;
- Écouter la radio pour connaître les consignes à suivre ;
- Se tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités, prendre ses papiers d'identité et si possible, fermer le bâtiment ;
- Ne pas aller à pied ou en voiture dans une zone inondée, c'est s'exposer au danger.

Suivi de l'évolution de la situation sur <https://www.vigicrues.gouv.fr/>

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur

CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)